



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MERCREDI 04 MARS 2020 – SECONDE CONVOCATION**

Présidence : Alfred MONTHIEUX

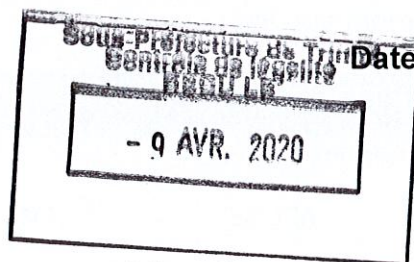
Date de convocation : 28 Février 2020 – Seconde convocation

Nombre de conseillers en exercice : 16

Nombre d'élus présents pour ce point : 04

Nombre de procuration : 00

Extrait n° BC-03-2020/017



Date de Publication : 09 AVR. 2020

Objet – Approbation d'un avenant à la subvention attribuée à la Ville de Saint-Pierre le 21 juillet 2017

ETAIENT PRESENTS :

Alfred MONTHIEUX, Germain DUTON.

Arrivés en cours de séance : Gilbert COUTURIER, Christian VERNEUIL.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Bruno Nestor AZEROT, Thierry MARECHAL, Lucien SALIBER, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Frédéric BUVAL. Joachim BOUQUETY, Félix ISMAIN, Norbert MONSTIN, Belfort BIROTA, Marie-Thérèse CASIMIRIUS.

Parti en cours de séance : Joseph PERASTE.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le courrier du 07 Mai 2019 par lequel la ville de Saint-Pierre a sollicité CAP Nord pour la modification de la décision prise le 21 juillet 2017 n°BC - 07-2017/110 et relative à la Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage AMO pour l'OPAH expérimentale et la RHI du Fort,

La modification concernerait :

- L'intitulé de la subvention comme suit : « recrutement de l'équipe suivi animation (ESA) pour l'OPAH expérimentale » au lieu de « Revitalisation du centre Bourg et du développement du Territoire ».
- Le montant de la subvention conventionné comme suit : 450 268 € au lieu de 360 212 € soit une augmentation de 90 056,00 €.

Considérant le plan de financement suivant :

Eléments financiers					
Financement CAP Nord sollicité et autres financements :					
<i>CAP NORD</i>	ANAH	ADEME	CTM	COMMUNE	TOTAL
450 268€	750 000€	90 053€	417 518€	93223€	1 801 060 €
25%	41.64%	5%	23.18%	5.18%	100%

Considérant l'avis favorable émis par les membres de la commission Subvention réunis le 29 Janvier 2020 pour :

- La modification de l'intitulé de l'opération « Recrutement de l'équipe suivi animation ESA pour l'OPAH expérimentale ».
- La modification du plan de financement et l'augmentation du montant de la subvention à hauteur de 90.056,00 euros.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE

Article 1 :

De valider le nouvel intitulé de l'opération à savoir : « Recrutement de l'équipe suivi animation ESA pour l'OPAH expérimentale. »

Article 2 :

De valider la modification du plan de financement :

CAP NORD	ANAH	ADEME	CTM	COMMUNE	TOTAL
450 268€	750 000€	90 053€	417 518€	93223€	1 801 060 €
25%	41.64%	5%	23.18%	5.18%	100%

Article 3 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 04

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

ADOPTE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le

30 MARS 2020

Le Président

Alfred MONTHIEUX

